UCL Université catholique de Louvain

LTHEO2361

2014-2015

Dialogue théologique interconfessionnel

3.0 crédits	30.0 h	2q	Ce cours bisannuel est dispensé en 2015-2016, 2017-2018, ...

Enseignants:	Famerée Joseph ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Pour atteindre ces objectifs, le cours étudiera de manière approfondie plusieurs documents et thématiques d'un même dialogue théologique interconfessionnel (par ex., catholique-orthodoxe ou anglican-luthérien...).
Acquis d'apprentissage	Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de - rendre compte d'une recherche sur une question faisant l'objet d'un dialogue théologique interconfessionnel ; - en dégager les enjeux théologiques et oecuméniques. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Contenu :	2013-2014 La Déclaration conjointe publiée le 31 octobre 1999 est l'expression de l'accord sur le Doctrine de la Justification signé par l'Eglise catholique et la Fédération Luthérienne mondiale. Ce document 'cuménique qui vient couronner un dialogue se poursuit depuis plus de 25 ans et adopte une nouvelle méthode le « consensus différencié » dans la recherche de l'unité dans la diversité. Quelle est la valeur des textes produits par ce dialogue ? Les implications ecclésiologiques et pratiques seront analysées d'après les études approfondies de certains théologiens tels A. Birmelé, J. Doré, W. Pannenberg, H. Legrand'
Autres infos :	-
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en théologie > Master [120] en sciences des religions
Faculté ou entité en charge:	TEBI